



COMPTE RENDU CTL DU 31/03/2015

Le 2ème CTL de l'année 2015 s'est réuni le 31 mars 2015. La CGT et solidaires ont lu leurs déclarations liminaires. La CGT a dénoncé la politique menée par le gouvernement qui continue le démantèlement de la DGFIP en supprimant des emplois, des structures, des primes (intéressement), et qui conduit à d'inévitables détériorations des conditions de travail et à une augmentation des risques psycho-sociaux.

Cette politique nationale est déclinée, sans état d'âme, au plan local ce qui démontre l'absence de considération de la Direction.

Madame Mesnager a rappelé qu'elle n'avait pas la « main » sur les décisions prises par les politiques mais a réaffirmé son attachement au service public en Ardèche.

Par suite nous l'avons invité à nous rejoindre dans l'action le 9 avril 2015. Invitation déclinée...

1-Approbation des PV des précédents CTL

Les précédents ont été mis au vote. La CGT s'est abstenue, les élus ayant changé suite aux dernières élections professionnelles.

2- Création du PCRП (Pôle Contrôle des Revenus Patrimoniaux)

Au sujet de la création du PCRП nous avons souligné notre attachement à un contrôle fiscal de qualité avec les moyens humains correspondants.

En Ardèche l'expérimentation du PCRП s'est faite avec 11 agents. Si la Direction se félicite des résultats obtenus, force est de constater que les documents de travail laissent apparaître un effectif de 8 agents au 01/09/2015,

D'où la nécessité de réévaluer à la baisse les objectifs demandés aux agents. La CGT déplore comme souvent des moyens pour l'expérimentation et une mise en pratique à minima.

Cette absence de moyens se traduira par une surcharge de travail pour les agents et des missions de contrôle fiscal, telles que le contrôle des assurances vies ou les missions de gestion l'ancienne FI, mises à mal.

La CGT a voté contre cette nouvelle proposition de réorganisation. Non pas sur le principe d'un contrôle corrélé de qualité, mais sur l'absence de moyens mis en place.

3- Bilan 2014 sur affectation des équipes de renfort

Nous regrettons, au regard des documents de travail, que des services en difficulté structurelle ne

reçoivent que des soutiens ponctuels.

Nous revendiquons la création d'emplois pérennes afin de renforcer ces structures mises à mal par les politiques successives menées par les différents gouvernements.

4- Organisation de fonctionnement de l'EDR

La CGT a affirmé ses revendications sur l'emploi des EDR. Ceux-ci sont là pour pallier aux différentes absences (congé, maladies, formations, syndicales), et non pas pour gérer les pics d'activité dans les services (campagne IR, etc...) qui doivent relever d'une bonne organisation du service.

La présidente a rappelé la polyvalence, de principe, de la cellule.

5- Élargissement des horaires

Il a été proposé par la Direction un retour aux horaires d'avant 1^{er} janvier 2015, pour les 3 semaines précédentes la date limite de dépôt, soit le 20 mai 2015 pour l'Ardèche, et pour les grandes échéances de paiement (dernier jour).

La CGT et SOLIDAIRES ont voté contre, FO a refusé de voter.

Notre vote s'explique par notre refus initial de mise en place de nouveaux horaires dont les conditions (de mise en place) d'application ont été marquées par le sceau de l'amateurisme.

La Direction encourt le risque de confronter les agents à un public laissé dans l'incompréhension avec cette succession de mesures contradictoires

De plus, sous couvert d'agir pour les agents, ce n'est pas en dégradant l'accueil du public et par suite le service public, que nous pourrions mieux remplir nos missions

6- Généralisation de GESPRO-CFE

Tout en soulignant le progrès que constitue la mise en place de cette nouvelle version de l'application, les collègues ont tenu à souligner la persistance de problèmes informatiques ainsi que l'absence de possibilité de requêtage.

7- Budget

Suite aux événements récents (Charlie Hebdo), les dotations déjà revues à la baisse cette année, ont été encore une fois amputées d'un montant non négligeable visant à renforcer les services de la Défense.

Face à un budget de plus en plus contraint, la Direction se livre à un contrôle excessif des dépenses (FDD, affranchissement,..)

On ne peut que déplorer cette situation qui dégrade un peu plus les conditions d'exercice de nos missions.

8- BOP 2015

La Direction confirme cyniquement les gains espérés par la fermeture des 5 trésoreries (en matière de fluide et de loyer). Par ailleurs elle nous a promis un rapport d'activité avant l'été pour toute la DDFIP.

Questions diverses

Temps partiel :

La CGT a attiré l'attention de la Direction sur le caractère exceptionnel de venir travailler un jour de

temps partiel.

Si la note adressée aux chefs de services a pour objectif de formaliser la venue de ces agents, elle ne saurait accorder un blanc seing aux chefs de services pour pallier le manque de personnel et le défaut d'organisation d'un service.

Par ailleurs, à ce jour, aucun fondement légal n'appuie cette note, soulevant le problème d'accident de travail.

Intempéries (neige) janvier 2015 :

La CGT avait sollicité la Direction pour obtenir des compensations horaires pour les agents ayant subi des difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail.

Nous nous étions basés sur une note de l'assistant de prévention adressée à tous les agents, ainsi que sur une note de la Centrale laissant la possibilité aux DDFIP d'accorder des facilités horaires et des absences exceptionnelles.

La réponse mise en ligne sur Ulysse 07 est déplorable, car dénuée de toute action positive pour les agents.

La Directrice a montré son mépris vis à vis des agents et a refusé de revoir sa position malgré des demandes d'assouplissement de notre part. Elle avait pourtant la possibilité de montrer sa considération aux efforts fournis par les agents et n'a rien fait....

PCE :

Sur la situation complexe des PCE, la CGT a demandé l'intervention de la Direction pour mettre à plat l'ensemble des difficultés rencontrées par les agents dans l'exercice de leurs missions, et du manque de considération dont ils sont victimes.

Le malaise notable a trouvé son écho par un boycott collectif de l'entretien d'évaluation par l'ensemble des agents des deux pôles.

Face à nos demandes persistantes et malgré l'hostilité de la Présidente, celle-ci a concédé une réunion plénière dans les meilleurs délais.

Nous serons attentifs aux conditions de cette réunion, nous condamnons par avance toute dégradation de la mission du Contrôle Fiscal.

Congés (Le teil) :

Suite à la note du responsable du Teil à ses agents leur interdisant de prendre plus de 4 semaines sur la période estivale, la CGT a rappelé que ces libertés prises sur nos statuts n'ont pas lieu d'être, Ces dérapages renouvelés de certains chefs de services sur le temps de travail (congrés, récupération temps partiel...) sont inquiétants et résultent pour la CGT d'une modalité de gestion dangereuse de la pénurie d'agent.

Nous invitons tous les collègues à nous faire remonter tout manquement au respect des règles statutaires sur le temps de travail.

La problématique du Teil est une situation symptomatique de tous les services de l'Ardèche.

La CGT appelle au respect des règles statutaires seules garantes de nos droits.

